

Burundi : note consultative conjointe des services des deux institutions sur le rapport d'avancement de la préparation du CSLP

L'évaluation ci-jointe par les services de la Banque mondiale et du FMI du rapport d'étape sur le Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté (CSLP) du **Burundi** a été présentée, avec le CSLP complet, aux Conseils d'administration des deux institutions. Une note consultative conjointe des services des deux institutions évalue les points forts et les faiblesses des objectifs et des stratégies de réduction de la pauvreté d'un pays et examine si le CSLP constitue une base solide en vue de l'octroi d'une aide concessionnelle de la Banque et du FMI, ainsi que d'un allègement de dette au titre de l'initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés. Les deux conseils d'administration décident alors si la stratégie de réduction de la pauvreté mérite un tel appui.

En vue d'aider le FMI à évaluer sa politique de publication, les lecteurs sont invités à faire part de leurs commentaires qui peuvent être envoyés par courrier électronique à Publicationpolicy@imf.org.

Ces documents peuvent être obtenus sur demande à l'adresse suivante :

Fonds monétaire international • Service des publications
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Adresse électronique : publications@imf.org Internet: <http://www.imf.org>

Prix : 15 \$ l'exemplaire

**Fonds monétaire international
Washington, D.C.**

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL ET
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

BURUNDI

**Note consultative conjointe des services des deux institutions sur le rapport
d'avancement de la préparation du CSLP**

Préparée par les services du Fonds monétaire international
et de l'Association internationale de développement

Approuvée par Jean A.P. Clément et Matthew Fisher (IMF)
et Gobind T. Nankani (IDA)

8 juillet 2005

I. INTRODUCTION

1. Le Gouvernement du Burundi a préparé un Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté intérimaire (CSLP-I) (Rapport IDA No. 27569 et rapport du FMI sur le pays No. 04/14) qui a été soumis aux Conseils d'administration du FMI et de l'IDA le 23 janvier 2004. Les deux Conseils ont repris à leur compte les conclusions de l'évaluation conjointe de ce document (Rapport IDA No. 27569 et rapport du FMI sur le pays No. 04/36 selon laquelle le cadre du CSLP était solide. Comme le processus du CSLP n'a pas été achevé dans les 18 mois suivant l'établissement du CSLP-I et de l'évaluation conjointe, en raison du contexte socio-politique complexe du Burundi, pays qui se relevait d'un conflit, les autorités ont établi un rapport d'étape couvrant les 15 premiers mois de la mise en oeuvre du CSLP-I et la préparation du CSLP complet.

**II. PROGRÈS RÉALISÉS DANS LA PRÉPARATION ET DU CSLP COMPLET DÉCRITS DANS LE
RAPPORT D'ÉTAPE**

2. Le rapport d'étape décrit les progrès réalisés à la fin mars 2005 dans la préparation du CSLP complet par un processus participatif. Ce processus a été exhaustif et conforme au CSLP-I. Des efforts déterminés ont été déployés pour éviter des lacunes dans l'approche participative. Les services notent que les autorités ont veillé comme il se doit à ce que le processus participatif et les consultations sectorielles et thématiques soient aussi larges que possible, de manière tout à fait notable pour un pays sortant d'un grave conflit ethnique. Cela a cependant occasionné quelque retard dans l'achèvement du CSLP complet par rapport au calendrier initialement retenu dans le CSLP-I. Les services encouragent les autorités à poursuivre cette démarche, d'autant qu'il est important de forger un solide consensus en faveur de la stratégie de réduction de la pauvreté dans le contexte politique actuel. À cet égard, le rapport d'étape donne août 2005 comme date d'achèvement du CSLP complet. Cependant, les autorités ont indiqué lors d'entretiens avec les services qu'en raison de retards

accumulés au début de 2005, **il est maintenant prévu que le CSLP complet ne sera prêt qu'à la fin de l'année 2005**. À la mi-juin 2005, les consultations au niveau des communes et des provinces étaient terminées, tandis que l'analyse et la synthèse des résultats se poursuivaient; elles devraient être achevées à la mi-juillet. Dans le même temps, les préparatifs des consultations sectorielles et thématiques ont commencé et les consultations proprement dites devraient avoir lieu entre le 1^{er} août et le 15 septembre 2005. Dans ces conditions, le premier jet du CSLP complet serait prêt au début du mois d'octobre et la version finale serait disponible à la fin de ce même mois.

3. **De l'avis des services, le calendrier révisé qui leur a été présenté** donnerait aux autorités davantage de temps pour remédier à plusieurs des obstacles qui les ont empêchées de respecter la date initialement visée dans le rapport d'étape (fin août 2005). Cependant, il pourrait y avoir d'autres retards, car les travaux pourraient avancer moins vite que prévu pour des raisons techniques ou à cause des élections, qui doivent se tenir au cours de la période juin-août 2005.

4. Le rapport d'étape indique les mesures qui ont été engagées, ainsi que les éléments des préparatifs en cours qui devraient permettre de corriger les principales insuffisances signalées dans l'évaluation conjointe du CSLP-I.

5. Le rapport d'étape décrit les mesures prises ou en cours d'exécution en vue d'améliorer, avec l'appui d'une assistance technique, le fonds d'informations disponibles sur la **prévalence et les caractéristiques de la pauvreté et la manière dont elle est perçue** au Burundi. Cela devrait permettre une analyse plus détaillée de la pauvreté et de ses causes, ainsi que des domaines d'action prioritaires, qui pourrait être intégrée au CSLP. Il serait toutefois important de mettre en place un mécanisme de collecte et d'analyse des statistiques pour assurer le suivi et l'évaluation périodiques des tendances et de l'effet des mesures de réduction de la pauvreté. Le rapport d'étape décrit également les progrès considérables accomplis, avec l'assistance technique du FMI et de la Banque mondiale, pour ce qui est de l'amélioration des capacités dont dispose l'État pour suivre et évaluer les dépenses sociales **publiques** et les autres dépenses de lutte contre la pauvreté. Le plan d'améliorations en cours et l'assistance technique du FMI et de la Banque mondiale à venir visent à mettre progressivement en place ces capacités, notamment pour assurer le suivi budgétaire des dépenses de lutte contre la pauvreté d'ici la fin de 2005, et l'évaluation de l'efficacité et de l'efficacité des dépenses en faveur des pauvres dans divers secteurs clés dans le courant de l'année 2006. Les services encouragent les autorités à aller rapidement de l'avant dans ce domaine et à mettre sur pied dès que possible un mécanisme de suivi des dépenses pleinement opérationnel.

6. L'étude des **sources de la croissance** est en cours et les services encouragent les autorités à la mener à bien dans les délais prévus dans le rapport d'étape afin qu'elle puisse apporter des informations cruciales pour le CSLP. Les services recommandent par ailleurs que cette étude prenne en compte l'étude-diagnostic de l'intégration commerciale récemment effectuée dans le contexte du cadre intégré, ainsi que les études-diagnostic de la pauvreté réalisées avec l'appui de la Banque mondiale.

7. Les **groupes thématiques et sectoriels** joueront un rôle crucial dans la production d'un CSLP de grande qualité. Le rapport d'étape signale que l'une des tâches de ces groupes consistera à identifier et à chiffrer les actions prioritaires, et à élaborer un **système de suivi/évaluation** du processus CSLP sur la base des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et de la Vision Burundi 2025. Les services soulignent l'importance de ces tâches et encouragent les autorités à mettre en place dès que possible un système opérationnel de suivi dans ce domaine. Il sera aussi important de définir l'ordre de priorité des actions envisagées et de préparer des stratégies sectorielles **dont le coût à moyen terme doit être correctement évalué** dans les secteurs clés, dans la mesure du possible dans les délais prévus pour l'achèvement du CSLP. Cela fournirait une base d'information importante pour le processus budgétaire et la mise au point d'un cadre macroéconomique cohérent. Cela permettrait en outre de cadrer le financement du CSLP et de donner une idée claire de l'ampleur de l'assistance internationale requise pour financer le budget et pour soutenir les progrès dans la voie des OMD. À terme, il devrait être possible, grâce à la réalisation d'autres analyses sectorielles détaillées, notamment avec l'assistance de la Banque mondiale et des bailleurs de fonds, d'affiner l'évaluation des coûts et l'estimation des besoins.

8. Le rapport d'étape note le manque de **capacités humaines, techniques et institutionnelles** à l'appui des activités de préparation et de mise en œuvre du CSLP. Les services encouragent les autorités à continuer à recenser les mesures et l'assistance requises de la communauté internationale pour combler la pénurie de capacités dans le contexte des groupes thématiques et sectoriels et du cadre de coopération et de soutien que les partenaires pour le développement sont en train de mettre en place. Le FMI (via l'assistance technique dans les domaines budgétaire, monétaire et statistique) et la Banque mondiale (principalement dans le cadre du projet d'appui à la gestion économique et des activités financées par le partenariat de la Belgique pour la réduction de la pauvreté) sont aussi déterminés à soutenir les efforts du Burundi pour développer ses capacités institutionnelles pour i) renforcer la collecte et l'analyse des données macroéconomiques et statistiques afin de faciliter l'élaboration de la politique économique en connaissance de cause; ii) améliorer la gestion financière du secteur public; iii) réaliser des analyses d'impact sur la pauvreté et les conditions sociales; et iv) élaborer des stratégies de croissance et de lutte contre la pauvreté et en assurer le suivi et l'évaluation..